

COMPOSITION DES PIECES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1. Délibération
2. Rapport de présentation
3. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)
- 3.a Orientation d'aménagement
 - Du Centre
 - Du Petit Charlieu
 - Des Roches
4. Règlement
5. Plan de zonage
6. Liste des emplacements réservés

Annexes :

7.a Le COSE

Servitude d'utilité publique:

7.b Liste des Servitudes

7.b.1 Plan des servitudes

7.b.2 Servitude mixité d'habitat

7.b.3 Servitudde en attendte d'un aménagement global

Annexes sanitaires :

7.c Mémoire des annexes sanitaires

7.c.1 Plan d'alimentation en eau potable (AEP)

7.c.2 Plan d'assainissement

8. Prescription acoustique

9 Annexes minières

Zonage d'assainissement

Délibération du SCOT

Ce support numérique ne constitue pas un document opposable aux autorisations d'occupation des sols. Il est la version informatique du document papier constituant le **P.L.U. approuvé et authentifié** qui peut être consulté auprès des services de la **Commune et de la Préfecture**.